



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Ecole Normale Supérieure
Direction Générale

Communiqué : Appel aux inscriptions au rôle et aux cours pour l'année académique 2023-2024 à l'Ecole Normale Supérieure - ENS

Subsidiairement au communiqué du 27 octobre 2023 du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique fixant la note minimale requise par section pour être orienté à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ou à l'Université du Burundi, la Direction Générale de l'ENS porte à la connaissance de sa communauté en général et en particulier les lauréats de l'Examen d'Etat, éditions 2022 et 2023 ayant choisi les filières de l'ENS que les inscriptions au rôle et aux cours pour l'année académique 2023-2024 débutent dès lundi le 30 octobre 2023 à 7 heures 30 minutes et les enseignements pour les premières années de baccalauréat commencent dès lundi le 06 novembre 2023 à partir de 8 heures.

Les lauréats qui n'ont pas été orientés alors qu'ils ont la note minimale reprise dans ledit communiqué du Ministère peuvent se présenter à la Direction des Services Académiques de l'ENS pour le traitement de leur cas.

Les éléments constitutifs du dossier d'inscription et du dossier de demande de prêt-bourse sont indiqués comme suit :

- **Eléments du dossier d'inscription**



Communiqué : Appel aux inscriptions au rôle et aux cours pour l'année académique 2023-2024 à l'Ecole Normale Supérieure - ENS

Subsidiairement au communiqué du 27 octobre 2023 du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique fixant la note minimale requise par section pour être orienté à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ou à l'Université du Burundi, la Direction Générale de l'ENS porte à la connaissance de sa communauté en général et en particulier les lauréats de l'Examen d'Etat, éditions 2022 et 2023 ayant choisi les filières de l'ENS que les inscriptions au rôle et aux cours pour l'année académique 2023-2024 débutent dès lundi le 30 octobre 2023 à 7 heures 30 minutes et les enseignements pour les premières années de baccalauréat commencent dès lundi le 06 novembre 2023 à partir de 8 heures.

Les lauréats qui n'ont pas été orientés alors qu'ils ont la note minimale reprise dans ledit communiqué du Ministère peuvent se présenter à la Direction des Services Académiques de l'ENS pour le traitement de leur cas.

Les éléments constitutifs du dossier d'inscription et du dossier de demande de prêt-bourse sont indiqués comme suit :

- **Eléments du dossier d'inscription**



- Photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou l'attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
 - un extrait d'acte de naissance ;
 - une attestation d'identité complète originale valide ;
 - une attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
 - une déclaration originale valide
 - deux photos passeport ;
 - un curriculum vitae détaillé ;
 - deux fardes chemise ;
 - deux fardes à suspendre.
- **Éléments du dossier pour les demandeurs du prêt-bourse**
 - une photocopie conforme à l'original du diplôme d'Etat ou l'attestation de réussite à l'Examen d'Etat ;
 - une attestation d'identité complète originale valide ;
 - une photocopie de la déclaration originale valide ;
 - deux photos passeport ;
 - une photocopie de la carte nationale d'identité des parents pour les célibataires ou du tuteur pour les orphelins, ou encore du(de la) conjoint(e) pour les mariés.

La Direction Générale de l'ENS souhaite encore une fois la bienvenue à ces nouveaux étudiants et les bons débuts pour l'année académique 2023-2024.

Fait à Bujumbura, le 30 octobre 2023
Le Directeur Général de l'ENS

Pr Ir NUSURA Hassan

